

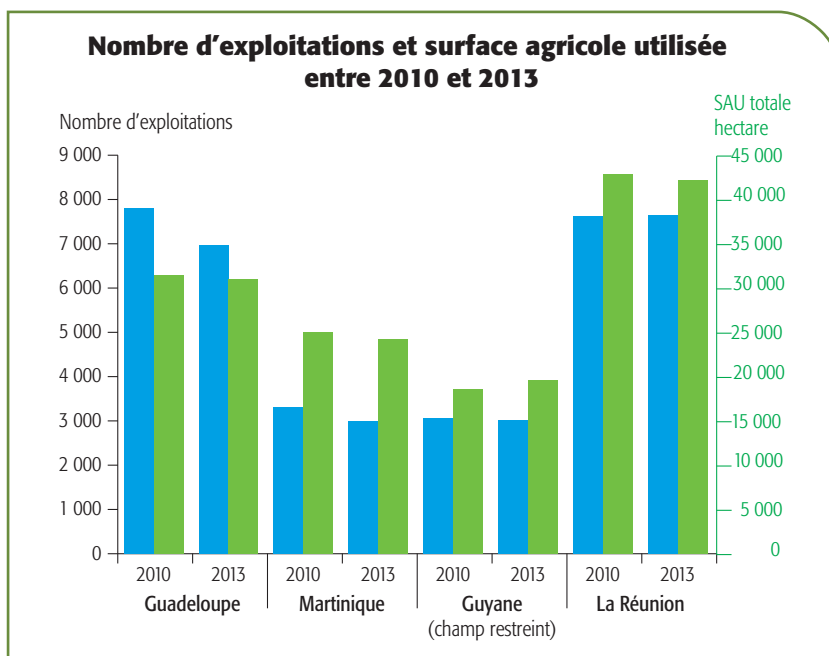


# Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013

## La surface agricole utilisée se stabilise dans les départements d'outre-mer

En 2013, l'agriculture des Antilles, de la Guyane et de La Réunion repose sur 20 600 exploitations et mobilise 39 600 personnes de façon régulière. Deux tiers de ces exploitations sont de petite taille économique, contre moins d'un tiers en métropole. La Martinique se démarque cependant par un taux plus élevé de grandes exploitations. La canne à sucre domine toujours l'économie de la Guadeloupe et de La Réunion. La Martinique (avec notamment la banane en tant que culture historique traditionnelle) et la Guyane misent plutôt sur les cultures légumières et fruitières.

Entre 2010 et 2013, le nombre d'exploitations agricoles d'outre-mer a baissé de 5 %. La Guadeloupe (- 11 %) et la Martinique (- 9 %) sont principalement concernées par cette érosion, alors que le nombre d'exploitations guyanaises et réunionnaises se maintient. Au cours de la décennie précédente, la surface agricole utilisée (SAU) s'était réduite dans les Antilles et à La Réunion, mais avait progressé en Guyane. Entre 2010 et 2013, elle se stabilise dans les 4 départements, s'étendant désormais sur un total de 117 000 hectares. Par conséquent, la surface moyenne des exploitations d'outre-mer augmente légèrement, se situant désormais à 5,7 hectares (contre 5,5 hectares en 2010).



Source : SSP - Agreste - enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013

**Avertissement :** en 2013, le champ de l'enquête structure a été restreint en Guyane : il a porté uniquement sur la zone côtière et sur les exploitations agricoles les plus accessibles de l'intérieur des terres, c'est-à-dire celles situées dans les communes d'Apatou, Maripasoula, Papaïchton et Saint-Georges, soit environ 50 % des exploitations guyanaises recensées en 2010. La comparaison avec les chiffres 2010 s'effectue sur le même champ restreint en Guyane.

►► **Une contribution accrue des actifs dirigeants au travail agricole**

Les personnes travaillant régulièrement sur les exploitations agricoles sont moins nombreuses en 2013 qu'en 2010, avec une baisse prononcée dans les Antilles (- 9 % en Guadeloupe, - 14 % en Martinique), et, dans une moindre mesure, à La Réunion (- 5 %). L'agriculture guyanaise enregistre en revanche une hausse de plus de 9 % de ces personnes. Sur l'ensemble des Dom, les actifs dirigeants (chefs d'exploitations, coexploitants et associés actifs) constituent

près de 55 % des actifs permanents en 2013, contre 53 % en 2010. La part des actifs apparentés aux chefs d'exploitations individuelles (28 %) est quasiment stable depuis 3 ans (29 % en 2010), alors que celle des salariés permanents<sup>1</sup> recule légèrement (17 %, soit - 2 points).

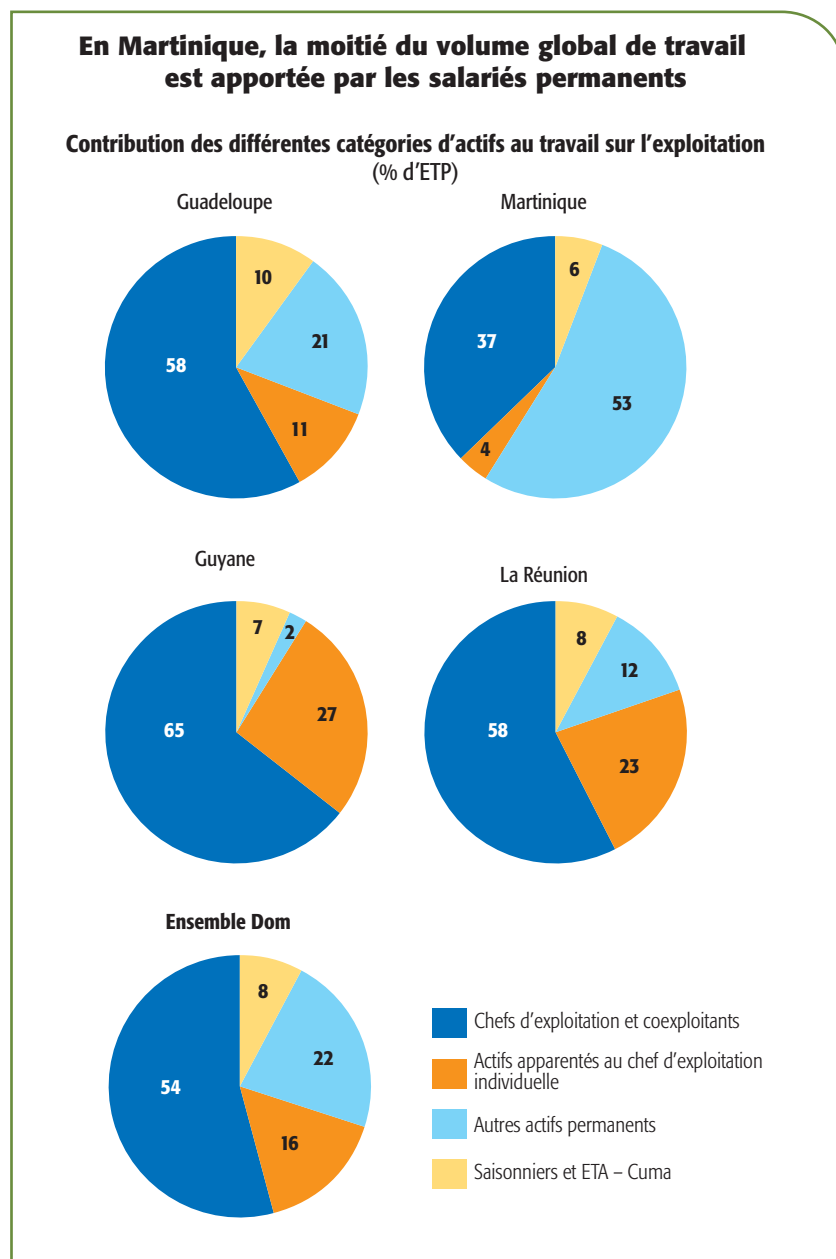
Dans les 4 départements, l'agriculture mobilise 29 100 emplois équivalents temps plein (ETP), soit 6 % de moins qu'en 2010. La contribution des actifs dirigeants (chefs d'exploitations, coexploitants et associés actifs) progresse, se situant à 54 % du volume de travail agricole, contre 49 % en 2010. Cette part est beau-

coup plus faible en Martinique (37 %) qu'en Guadeloupe et à La Réunion (58 %) ou en Guyane (65 %). La participation des actifs familiaux d'exploitations individuelles se maintient (16 %), bien qu'étant très hétérogène selon les régions (4 % en Martinique, 11 % en Guadeloupe, 23 % à La Réunion et 27 % en Guyane). Les salariés permanents fournissent 22 % de la force de travail, contre 24 % en 2010. Leur contribution varie de 2 % en Guyane à 53 % en Martinique, où de nombreuses exploitations de cultures fruitières (notamment la banane) emploient des salariés. Elle se situe à 12 % à La Réunion et à 21 % en Guadeloupe. Enfin, le recours à la main-d'œuvre extérieure est en recul. Cette population ne contribue plus qu'à hauteur de 8 % au travail agricole des exploitations d'outre-mer, contre 10 % en 2010.

En moyenne, une exploitation d'outre-mer emploie 1,4 ETP, comme en 2010. Ce chiffre varie de 1 ETP par exploitation en Guadeloupe à 2,2 en Martinique.

**Les chefs d'exploitations ont en moyenne 50 ans, comme en 2010**

En Guadeloupe, l'âge moyen des chefs d'exploitation s'accroît légèrement (53 ans en 2013 contre 51 en 2010) et rejoint celui de la Martinique, qui n'évolue quasiment pas. Il est plus faible et sans évolution significative en Guyane (49 ans), à La Réunion (48 ans) et, au final, à l'échelle de l'ensemble des Dom (50 ans). Cependant, la part des moins de 40 ans passe de 18 % en 2010 à 15 % en 2013, alors qu'elle est stable en métropole (17 %). Désormais, ils ne représentent plus que 2 exploitants sur 10 en Guyane et à La Réunion, et 1 sur 10 aux Antilles. Dans l'ensemble, 6 exploitants sur 10 ont entre 40 et 59 ans, 2 sur 10 ont 60 ans ou plus. ►►



1. Dans l'ensemble de la publication, les actifs non salariés, non dirigeants, ont été exclus, hormis les membres de la famille des chefs d'exploitations individuelles. Le vocable « salariés permanents » désigne uniquement les salariés qui ne sont ni dirigeants ni membres de la famille des chefs d'exploitations individuelles.

En Guyane, plus d'un actif dirigeant sur 3 est une femme (quelle que soit la forme juridique de l'exploitation), contre un sur quatre en Guadeloupe, et un sur six en Martinique et à La Réunion. La contribution des femmes aux travaux quotidiens sur l'exploitation est stable à La Réunion, mais recule légèrement ailleurs. En 2013, elles fournissent 44 % de la force de travail en Guyane, 23 % à La Réunion, et 20 % aux Antilles.

En outre-mer, un actif dirigeant sur quatre a reçu une formation agricole. Ce chiffre varie de 10 % des chefs d'exploitation et associés actifs en Guyane, à 38 % à La Réunion. Il est de 13 % en Guadeloupe et de 29 % en Martinique. Ces actifs dirigeants ont majoritairement un niveau de formation agricole inférieur au baccalauréat.

### Deux tiers des exploitations des Dom sont de petite taille économique

Les formes sociétaires restent marginales en outre-mer. En effet, 95 % des exploitations sont de forme individuelle, ce chiffre variant de 86 % en Martinique à plus de 96 % dans les trois autres régions.

La taille économique des exploitations et leur spécialisation (orientation technico-économique) sont

déterminées à partir de coefficients de productions brutes standard (PBS) appliqués aux surfaces de cultures et aux effectifs d'animaux. Pour une campagne donnée, ces coefficients tiennent compte des prix moyens observés sur des périodes de référence de 5 ans (voir encadré sur les définitions).

En 2013, les petites exploitations sont prépondérantes en Guadeloupe (83 %) et en Guyane (75 %). Elles sont juste majoritaires en Martinique (53 %) et à La Réunion (55 %).

### Des exploitations toujours fortement spécialisées dans la canne à sucre

La part des exploitations de grandes cultures, dominées par la canne à sucre, reste la plus importante en Guadeloupe (49 %), en Guyane (46 %), à La Réunion (39 %), et, au final, à l'échelle de l'ensemble des Dom (40 %). En Martinique, les exploitations de grandes cultures et de maraîchage arrivent en tête (48 %). La part des autres orientations est variable selon les Dom. Ainsi, les exploitations de polyculture-polyélevage arrivent en 2<sup>e</sup> position en Guadeloupe (17 %), tandis que cette place est occupée par les cultures maraîchères à La Réunion (21 %) et par les exploitations de cultures

fruitières en Guyane (23 %) et en Martinique (17 %, avec notamment la banane).

### Les assolements évoluent peu

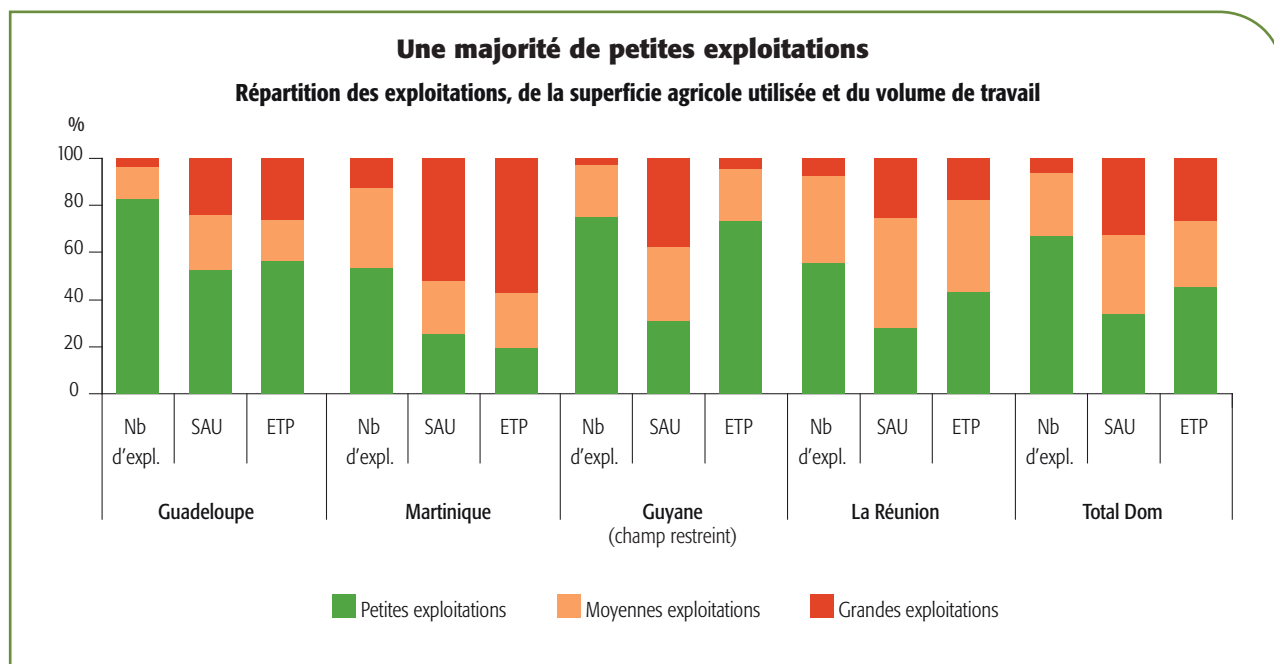
La superficie de canne à sucre, production structurante, est stable partout. Elle conserve sa première place à La Réunion (58 % de la SAU) et en Guadeloupe (44 %). Elle n'arrive qu'en troisième position à la Martinique (17 % de la SAU), derrière les prairies et surfaces fourragères (36 %) et les cultures fruitières (28 %).

La canne à sucre reste marginale en Guyane (2 % de la SAU), l'essentiel de la SAU étant occupée par les prairies et surfaces fourragères (45 %), les cultures fruitières (20 %) et légumières (19 %).

Les prairies et surfaces fourragères reculent légèrement en Guadeloupe (- 8 %), au profit principalement des jachères. À La Réunion, les superficies herbagères perdent 11 %. Les cultures fruitières se maintiennent partout sauf en Martinique, où elles perdent 8 % de leur superficie.

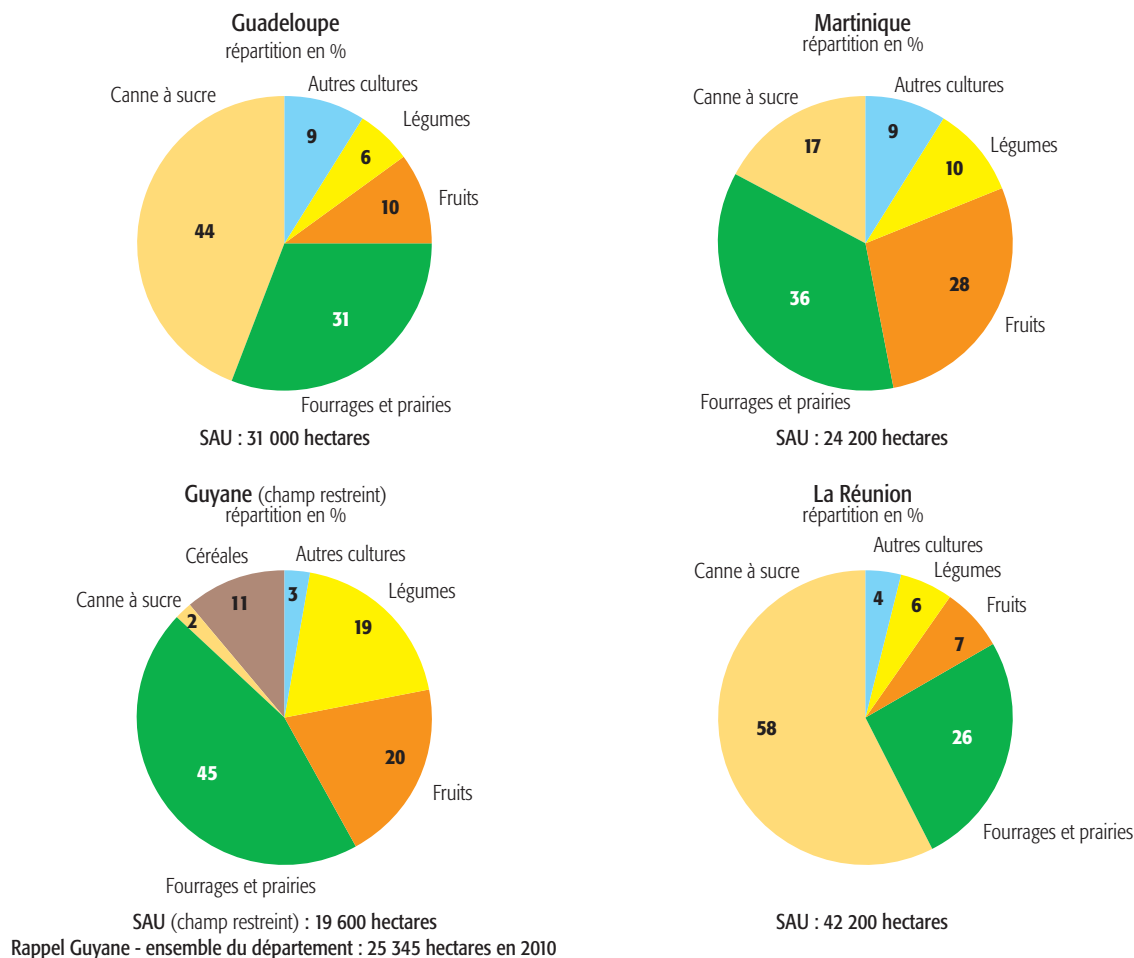
### Alice Triquenot

SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières



Source : SSP - Agreste - enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013

### Détail de la SAU par département d'outre-mer en 2013



Source : SSP - Agreste - enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013

### L'enquête structure de 2013

#### Objectif :

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement de 2010. 3 000 exploitants agricoles (soit 14 % des exploitations recensées en 2010) ont été interrogés dans les Dom. L'enquête porte sur les cultures conduites sur la campagne 2012-2013, les cheptels, les activités de diversification exercées au sein de l'exploitation, les circuits courts, le matériel, la main-d'œuvre et le devenir des déchets générés.

#### Champ :

En 2013, l'enquête structure dans les Dom n'a concerné que la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion. En Guyane, elle a porté uniquement sur la zone côtière et sur les exploitations agricoles les plus accessibles de l'intérieur des terres (c'est-à-dire celles situées sur les communes d'Apatou, Maripasoula, Papaïchton et Saint-Georges), soit environ 50 % des exploitations guyanaises recensées en 2010. La comparaison avec les chiffres 2010 s'effectue sur le même champ restreint en Guyane.

#### Les limites de l'enquête dans les Dom :

Par rapport au recensement de 2010, certains questionnements ont évolué. Ceci a pu entraîner des changements dans les réponses relatives à la superficie de certains types de culture ou les effectifs de certains types d'animaux. Dans certains cas, ces changements peuvent également affecter le classement de l'exploitation en termes de taille économique ou d'orientation technico-économique. Ainsi, pour la première fois, les données sur les effectifs de bovins n'ont pas été collectées lors de l'enquête mais ont été renseignées, comme en métropole, à partir de la base de données nationale d'identification (BDNI). Les éventuels bovins non déclarés n'ont donc pas été comptabilisés dans l'enquête et certaines exploitations ont pu être affectées dans leur classement.

En Martinique et en Guyane, le classement des légumes entre les parcelles de maraîchage et celles de plein champ a évolué entre 2010 et 2013. L'impact de ces changements conduit à être très prudent sur les évolutions de PBS et d'Otex, notamment en Martinique et en Guyane, où les Otex « maraîchage » et « grandes cultures » ont été regroupées pour l'analyse.

### Chiffres clés

	Guadeloupe		Martinique		Guyane <sup>3</sup>		La Réunion		Ensemble Dom <sup>4</sup>		Métropole	
	2013	Évolution depuis 2010 %	2013	Évolution depuis 2010 %	2013	Évolution depuis 2010 %	2013	Évolution depuis 2010 %	2013	Évolution depuis 2010 %	2013	Évolution depuis 2010 %
Exploitations agricoles	6 976	- 11	2 994	- 9	3 021	- 1	7 651	+ 0	20 641	- 5	451 606	- 8
SAU totale (hectares)	30 965	- 1	24 172	- 3	19 568	+ 5	42 203	- 1	116 908	- 1	27 622 527	+ 0
SAU moyenne (hectares)	4	+ 10	8	+ 6	6	+ 6	6	- 3	6	+ 4	62	+ 8
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (personnes)	7 592	- 4	3 181	- 6	3 115	+ 2	7 878	+ 0	21 766	- 2	577 357	- 5
Actifs apparentés au chef d'une exploitation individuelle (personnes)	2 459	- 21	772	- 37	2 148	+ 31	5 638	- 7	11 017	- 9	126 437	- 17
Salariés permanents (personnes)	1 630	- 14	3 621	- 12	83	- 54	1 471	- 19	6 805	- 15	150 307	+ 1
<b>Total actifs permanents<sup>1</sup> (personnes)</b>	<b>11 681</b>	<b>- 9</b>	<b>7 575</b>	<b>- 14</b>	<b>5 346</b>	<b>+ 9</b>	<b>14 987</b>	<b>- 5</b>	<b>39 589</b>	<b>- 6</b>	<b>854 101</b>	<b>- 6</b>
<b>Actifs non permanents<sup>2</sup> (ETP)</b>	<b>708</b>	<b>- 11</b>	<b>377</b>	<b>- 51</b>	<b>273</b>	<b>- 26</b>	<b>899</b>	<b>- 20</b>	<b>2 257</b>	<b>- 26</b>	<b>116 149</b>	<b>+ 10</b>
<b>Main-d'œuvre totale (ETP)</b>	<b>6 855</b>	<b>- 12</b>	<b>6 537</b>	<b>- 16</b>	<b>4 142</b>	<b>+ 18</b>	<b>11 522</b>	<b>- 2</b>	<b>29 055</b>	<b>- 6</b>	<b>722 943</b>	<b>- 2</b>

1. Les membres de la famille des coexploitants et associés, non salariés, sont exclus.

2. Saisonniers, employés d'entreprises de travaux agricoles, de coopératives d'utilisation de matériel agricole, et de groupements d'employeurs.

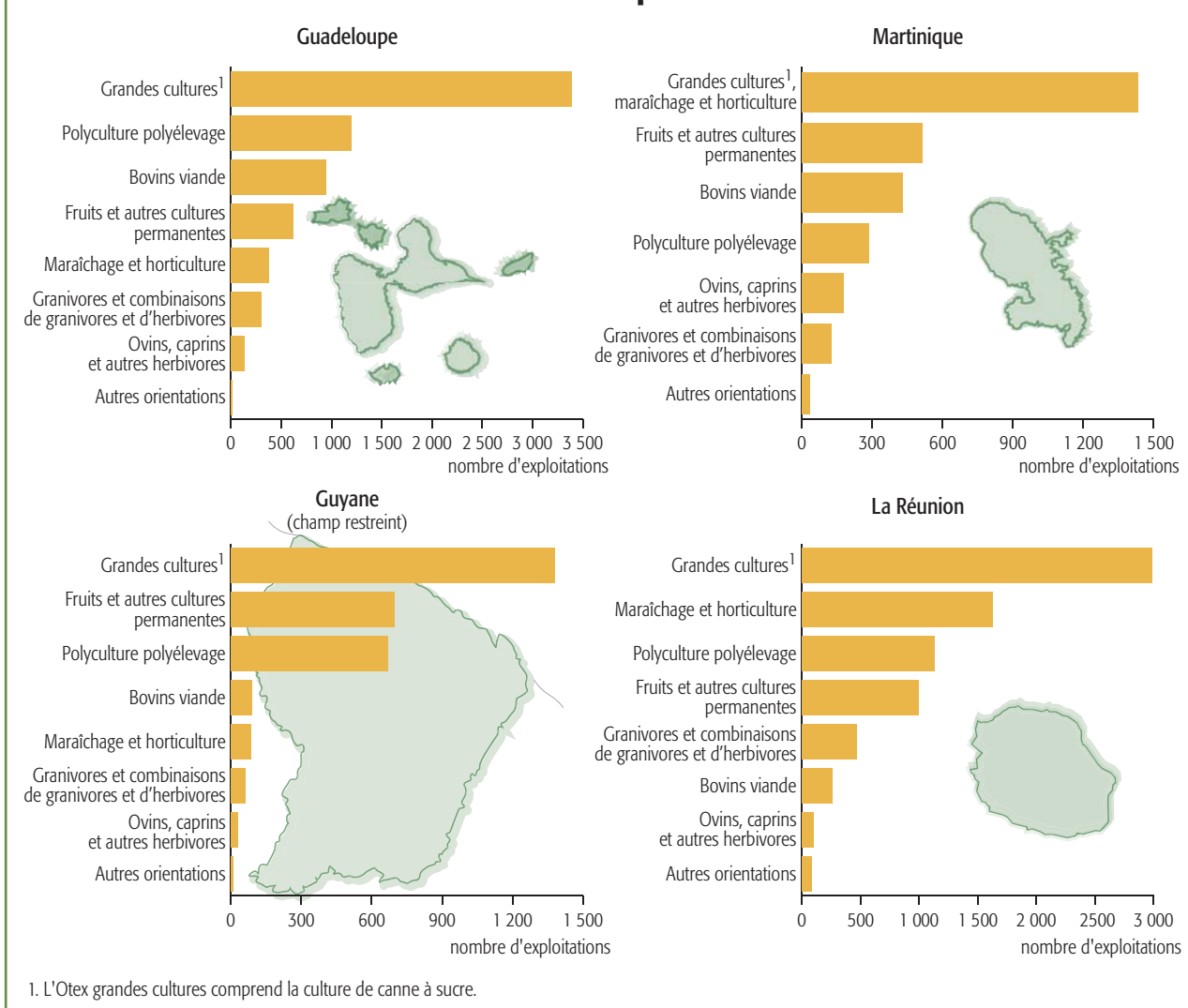
3. En Guyane, le champ d'enquête est limité à la zone côtière et aux exploitations agricoles les plus accessibles de l'intérieur des terres.

4. Ensemble Dom : Guadeloupe, Martinique, Guyane (champ restreint) et La Réunion.

ETP : emploi équivalent temps plein.

Source : SSP - Agreste - enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013

### Orientation des exploitations



Source : SSP - Agreste - enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013



## Définitions

**Exploitation agricole :** unité économique qui participe à la production agricole et qui répond aux critères suivants :

- une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales
- une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis-mères...)
- une gestion courante et indépendante de toute autre unité. L'existence d'un établissement immatriculé au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (un SIRET = une exploitation) ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

**Coefficients PBS et classement des exploitations :** les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients unitaires permettant le calcul de la production brute standard (PBS) des exploitations. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix, calculées sur la période 2008 à 2012 pour les données de l'enquête sur la structure des exploitations 2013 (« coefficients 2010 »). La PBS valorise un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Compte tenu des changements de méthode de calcul de ces coefficients dans les Dom entre le RA 2010 (« coefficients 2007 ») et l'enquête structure 2013, le classement des exploitations par taille ou orientation économique ne peut être comparé entre ces deux dates.

**Équivalent temps plein (ETP) :** le volume de travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en équivalent temps plein. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles. Un équivalent temps plein correspond à 225 jours de travail dans l'année.

**La main-d'œuvre permanente** (employée par l'exploitation) recouvre l'activité :

- des chefs d'exploitation, des coexploitants et des associés des sociétés travaillant sur l'exploitation pour lesquels l'enquête fournit le nombre de personnes, leur temps de travail et des caractéristiques d'âge, de genre et de formation
- des membres de la famille des chefs d'exploitation individuelle (conjoints et autres membres de la famille), qui interviennent régulièrement sur l'exploitation
- des autres actifs permanents salariés agricoles. Compte tenu du changement de questionnement entre 2010 et 2013, les actifs permanents non salariés, qui ne sont ni dirigeants, ni membres de la famille d'un chef d'exploitation individuelle, ont été exclus de l'analyse. Ces actifs représentaient 0,6 % du volume de travail en 2010, 0,3 % en 2013.

**La main-d'œuvre non permanente**, pour laquelle est collecté le temps de travail en ETP, regroupe la main-d'œuvre saisonnière, la main-d'œuvre employée par un tiers, c'est-à-dire par un groupe d'employeurs, ou le personnel d'une entreprise de travaux agricoles, de Cuma ou d'un autre prestataire.

### Pour en savoir plus...

■ Consultez le site Internet du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

#### Onglet « Enquêtes »

Structure des exploitations – recensements

#### Publications :

✓ « Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013 - Les salariés contribuent à un tiers du volume de travail agricole »  
*Primeur n° 327 - novembre 2015*

✓ « Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013 - Le modèle agricole réunionnais résiste : l'emploi et les surfaces exploitées se stabilisent »  
*Agreste Analyses n° 95 - juillet 2015*  
*DAAF La Réunion*

✓ « Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013 : 450 000 exploitations agricoles en France métropolitaine »  
*Agreste Primeur n° 325 - juin 2015*

✓ « Premières tendances »  
Départements d'outre-mer  
Recensement agricole 2010  
*Agreste Primeur n° 270 - novembre 2011*

## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3, rue Barbet de Jouy  
75349 Paris cedex 07  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot  
Composition : Brigitte Poullette  
Impression : AIN - ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1760-7132 ■ Prix : 2,50 €  
© Agreste 2015

